

**MAIRIE DE  
LARGEASSE**

**DEUX -SEVRES**

Tel 05.49.72.02.10

mairie.largeasse@orange.fr

**EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt et un,*

*Le jeudi vingt et un janvier à vingt heures trente*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 14/01/2021

PRESENTS : Mrs. GROLLEAU Jean-Jacques, BAUDOUIN Dominique, GOUBAND Benoit, MICHONNEAU Thomas, RAMBAUD Alexandre, JARRY David, Mmes BODIN Christelle, COUTANCEAU Myriam et DUBUIS Déborah. Mrs M. BONNET Julien, Mmes SAUVETRE Cécile et BOISSONNEAU Karine.

Absents excusés : MM LARMANJAT Olivier, LOISEAU Benoit et M. NOGRET Guy.

M. Thomas MICHONNEAU a été élue secrétaire de séance.

**N° 2020-075**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de créer une servitude de passage pour les véhicules et les piétons à toutes heures du jour et de la nuit supportée par le fonds servant cadastré AR 410 et AR 456 au profit du fonds dominant ; parcelles cadastrées AR 450 et AR 455.

Puisque ces parcelles mènent à des parcelles vendues autour de la résidence Bellevue (voir plan ci-joint).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour.

**Objet :**  
**Servitude de passage**

LARGEASSE, le 21 janvier 2021  
Le maire, Jean-Jacques GROLLEAU

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-préfecture  
Le :

Publié ou Notifié  
Le



REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2021

Application agréée E-legalite.com

Département :  
DEUX SEVRES

Commune :  
LARGEASSE

Section : AR  
Feuille : 000 AR 01

Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 26/01/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

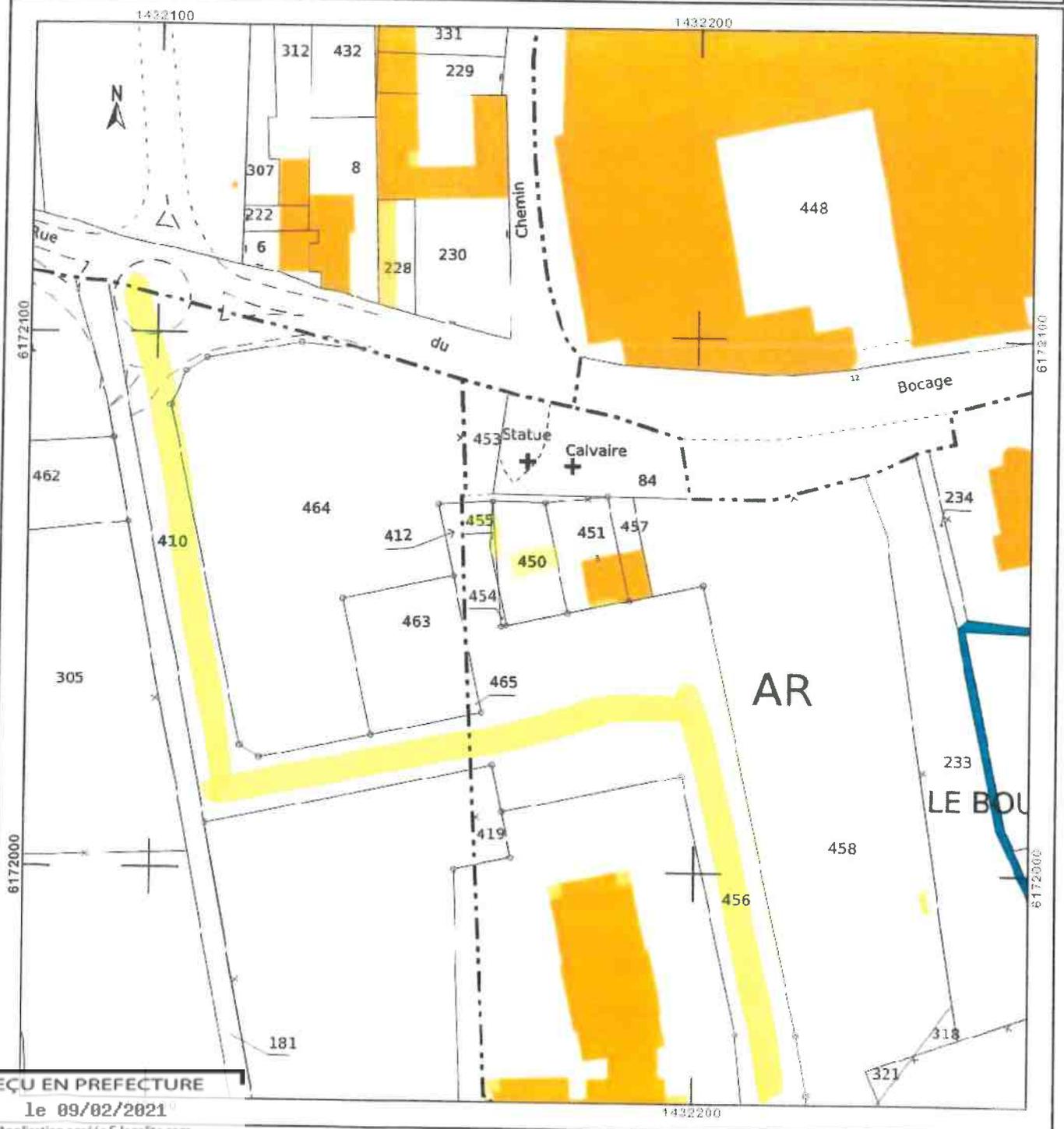
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC  
171 Avenue de Paris B.P.59126 79061  
79061 NIORT CEDEX 9  
tél. 05 49 09 98 65 -fax  
ptgc.deux-sevres@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr



REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2021

Application agréée E-legalite.com